



TOTAL UES Amont



# Contact

Syndicat des retraités,  
préretirés, veuves et  
invalides  
Elf et Total  
Fédération Mines - Energie



## Faire face à l'offensive anti-sociale

*Pour ceux qui ne l'auraient pas encore compris, le responsable du chômage, de la crise, c'est la complexité du Code du Travail. Il serait trop lourd, personne n'y comprendrait rien. La belle affaire pour le trio Gattaz, Valls, Macron qui clament en coeur qu'il faut le refonder pour rendre les entreprises plus compétitives avec un simple socle commun pour protéger les salariés.*

*Le but n'est pas de « simplifier, négocier, et sécuriser » mais bien de simplifier, déroger et affaiblir les droits ! Au delà du Code du travail, c'est bien l'ensemble des acquis sociaux qui sont dans le viseur. 35 heures, assurance maladie et retraite, avec l'accord scélérat sur les complémentaires signé par les syndicats « accommodants » CFTD, CFTC et CFE CGC.*

*Face à l'offensive anti-sociale, que reste t-il aux travailleurs et retraités face à un patronat offensif qui, lui, mène la lutte des classes, et à un gouvernement qui l'accompagne ?*

*Il nous reste la lutte, pour conserver ce que nous et nos aînés avons conquis en plus d'un siècle. La CGT fête cette année ces 120 ans d'existence. 120 ans d'acquis sociaux dont nous sommes les héritiers et qu'il convient de préserver et d'améliorer. C'est le poids de l'austérité, de la crise et du chômage qui plombe nos régimes sociaux, que ce soit*

*l'assurance maladie ou la retraite. Notre système par répartition est la meilleure garantie pour les retraités et futurs retraités que sont les salariés.*

*La CGT*

*prépare son 51ème Congrès. Elle reste à l'offensive malgré ce contexte difficile. Face à la campagne de remise en cause des 35 heures, relayée par le Medef, Macron, la droite et les médias aux ordres, La CGT remet en avant la revendication des 32 heures. Avec 6 millions de sans emplois (totaux ou partiels) et devant l'incurie du patronat (que le chômage arrange bien) et un gouvernement qui lui*

*distribue des dizaines de milliards sans aucun résultat sur l'emploi, la réduction du temps de travail est actuellement la seule option pour sortir du chômage ceux qui attendent depuis si longtemps.*

*Les retraités ne sont pas en reste pour faire face. Trois manifestations dans l'unité syndicale (sauf la CFTD !) ont eu lieu cette année. Et il y en aura d'autres, car ce n'est pas dans les mascarades des « sommets sociaux » (auquel la CGT a refusé de participer) que l'on défendra nos retraites. Les richesses sont là pour satisfaire les besoins sociaux.*

### Sommaire

- P 1 - Edito
- P 2 - Arrco-Agirc
- P 3 - Mutuelles
- P 4 - 120 ans CGT

**LE CAPITALISME  
NE S'EFFONDRE  
PAS TOUT SEUL  
AIDONS-LE !**



Manif unitaire le 1er octobre à Pau

## Accord ARRCO - AGIRC :

### travailler plus pour gagner moins à la retraite



- qui s'ajoute aux baisses de 26 % de l'Agirc et de 20 % de l'Arrco que l'on nous a imposé depuis 1993.

- la sous-indexation des pensions par rapport à l'inflation sur trois ans.

#### Dès 2019 disparition de l'Agirc

L'accord signé laisse subsister un déficit de l'Agirc en 2020. D'où l'idée du Medef de fusionner les régimes Agirc et Arrco (qui a encore des réserves importantes). Au bout du compte, tous les salariés et retraités seraient perdants. Ceux relevant de l'Arrco (14 millions) paieraient pour les cadres de l'Agirc (4 millions) qui verraient malgré tout leur

La Medef a réussi son coup. L'accord sur les complémentaires Arrco-Agirc a été signé par CFDT, la CFTC et la CGC. C'est un nouveau recul pour les salariés et les retraités :

#### Travailler plus longtemps

- un report de l'âge de départ en retraite d'un an, sinon, une baisse de 10 % de la pension pendant trois ans

#### Pour une baisse des pensions

- décrochage de 8,53 % du niveau des futures pensions



## 51 ème Congrès de la CGT



Il se déroulera à Marseille du 18 au 22 avril 2016.

En cette période de tension sociale forte et vue la trahison des Socialistes et de certains syndicats réformistes, la CGT se doit de montrer son caractère «**revendicatif**» et «**révolutionnaire**». Nous ne pouvons rester insensible aux dérives du système économique «Libéral». Nous devons définir et proposer aux travailleurs et citoyens une alternative **Economique Sociale** et **Politique**. Un projet qui soit une véritable alternative au système en place.

Comme je suis candidat pour participer à ce grand rassemblement, je prépare une intervention dans ce sens que nous analyserons et amenderons en Commission exécutive du Syndicat et, si vous êtes d'accord, je la lirai à la tribune.

Un petit évènement à ce congrès :les retraités ne comptaient que pour une 1/2 voix dans la CGT. Une résolution, si elle est adoptée, mettra fin à cette situation.

Jacques Boutet





## Mutuelle HARMONIE : le temps du choix !

Rappelons que la CGT n'a pas signé l'avenant car elle souhaitait conserver le contrat en vigueur même si celui-ci devait générer une augmentation de taxes pour TOTAL estimant qu'elle pouvait se le permettre et qu'elle le devait à ses salariés et retraités. C'est maintenant l'heure du choix.

### Bilan AG Harmonie

Pour aider nos adhérents à se retrouver avec les contrats de la mutuelle Harmonie, le syndicat a réalisé un film pour expliquer les évolutions. Cette vidéo a été projetée dans les 6 assemblées que nous avons organisé en septembre octobre et novembre. Nous avons ainsi touchés près de 150 personnes.

Cette vidéo est disponible. Vous pouvez l'obtenir à l'adresse ([jaboutet@free.fr](mailto:jaboutet@free.fr))

Bien que nous soyons tous des cas particuliers, une règle générale apparait.

Si vous utilisez essentiellement la médecine de niveau 1 (médecine conventionnée sans

dépassement) le contrat «Sérénité» est suffisant. C'est aussi le cas si votre pathologie est prise en charge à 100 %.

Si vous avez des problèmes de vue, d'audition ou dentaires, ou un accès difficile à la médecine de niveau 1, si vous voulez consulter des spécialistes avec dépassement d'honoraire, une analyse plus fine est utile. Savoir si l'augmentation de la cotisation annuelle en passant de «Sérénité» ou «Confort» à SSC est compensée par l'amélioration des remboursements. Vous seuls pouvez en juger.

Le dilemme est surtout pour ceux qui avaient le contrat Confort (qui disparaît). Soit ils passent à sérénité avec une petite baisse de cotisation mais avec des garanties bien inférieures, soit ils passent au contrat SSC avec une forte hausse de cotisation pour des garanties légèrement supérieures.

A vous de choisir.

Pour la «Sur Complémentaire», elle n'est pas chère (pour l'instant) certes, mais il est inutile de sur-

## MUTUELLE MALAKOFF: QUOI DE NEUF

Les modifications législatives concernant les contrats mutualistes ET les modifications substantielles apportées par Harmonie pour les contrats des retraités (Régime général de sécurité sociale pour l'essentiel) nous ont contraints à agir auprès de Malakoff pour adapter notre couverture mutuelle.

Deux axes nous ont guidé dans notre réflexion et action:

Tout d'abord adapter notre couverture pour conserver un contrat "responsable". Les modifications ainsi apportées, qui restent minimales, permettent d'éviter une surtaxation de 14% à 21% du contrat. Il s'agit là de modifications qui ont été adoptées pour tous les contrats en cours pour les ex Pétrole.

Ne pas le faire c'était payer cette surtaxe pour rien.

Ensuite et ce fut beaucoup plus compliqué, nous avons dû faire face à la perte de notre repère historique: le contrat CONFORT.

Ce contrat existait à la MIP puis chez HARMONIE; et afin de pouvoir comparer tarifs et prestations, nous avons à l'époque décidé de créer chez MALAKOFF un contrat avec des prestations quasiment identiques.

PATATRAS, pour des raisons financières Harmonie supprime le contrat CONFORT et oblige donc les

adhérents Retraités à choisir entre 2 nouveaux contrats un de couverture plus faible que Confort et un de couverture plus complète que Confort, mais moyennant près de 1000 Euros de cotisation supplémentaire.

A ce petit jeu il n'y a plus de fin et ces cotisations atteignent des niveaux presque indécentes.

Donc en lien avec quelques administrateurs de l'AMRGT, nous avons conduit des négociations avec MALAKOFF pour modifier au minimum la couverture iso CONFORT qui était la nôtre.

Deux raisons à cela : conserver une **couverture convenable** et **éviter des augmentations importantes de nos cotisations**.

La grille des prestations étant complètement redéfinie, Nous attendons à ce jour les cotisations correspondantes.

Nous ferons le point complet sur toutes ces questions le **JEUDI 17 DECEMBRE à MOURENX**, lors de notre Assemblée Générale.

VENEZ NOMBREUX;

J.MAZEAS Délégué CGT et Trésorier de l'AMRGT

### Date à retenir

La Ste Barbe 2015 aura lieu le 5 décembre  
au restaurant Laborde à Mont

Une lettre du syndicat précisera les détails

## « Je suis voyou »

Le choc des images, le poids des mots. « Violence inadmissible, plainte, licenciements, plus rien n'est respecté, voyou et même chienlit. » Les médias aux ordres et la classe politique, gardienne du système libéral financier qui nous oppresse, de la droite au PS et avec le gouvernement et le chef de l'état, n'ont pas eu de mots assez durs pour condamner l'action des salariés d'Air France qui défendaient leur emploi. Devant une Direction intransigeante qui, voulant préserver sa « compétitivité », sa « rentabilité », ses « actionnaires », présentait au CCE un nouveau plan de 2900 licenciements après plusieurs milliers de suppressions d'emplois et d'efforts du personnel, **la colère des salariés était normale et légitime**. Il n'y a pas eu mort d'homme que l'on sache. Un simple petit « effet collatéral » où un DRH perd sa chemise (mais gardant dignement sa cravate et sa tablette). Ceci n'est pas une première. Notre histoire sociale fourmille d'exemples de ce type, que ce soit des salariés ou des agriculteurs, qui eux d'ailleurs ont toujours bénéficié de la mansuétude du pouvoir et des médias. Alors pourquoi tant de haine sociale envers des salariés qui défendent tout simplement leur vie ? Quand le système, par le bras des CRS, gaze, matraque des travailleurs pacifiques défendant leur emploi, on parle de « maintien de l'ordre », de défense de l'entreprise et de la propriété privée, mais si un gréviste lance un œuf sur un DRH ou un CRS, c'est un voyou et voire même un terroriste. La criminalisation de l'action syndicale ne date pas d'aujourd'hui. Elle vise à faire des travailleurs dociles : travaille et tait toi, soit licencié et tait toi.

Quand j'ai entendu ce déchainement contre les salariés d'air France je me suis revu en 1999 lors du conflit Elf contre le PDG et financier Jaffré qui voulaient supprimer 1600 emplois. Et j'ai pensé que dans la logique de ce que l'on entendait, **oui, j'étais voyou et pas tout seul**. Ce conflit qui a duré 106 jours a amené les grévistes de Pau, Lacq et Paris à mener des actions dures et spectaculaires : occupation durant tout le conflit du centre informatique avec blocage de tous les réseaux de l'entreprise. Blocage des gares, de l'aéroport de Pau, portail soudé du Centre Féger à Pau, envahissement de l'AG de actionnaires à la défense et invasion de la tour Elf, « retenue » de la Direction à Lacq durant 2 jours. Dans l'ambiance actuelle, le nombre d'incidents du type de celui des grévistes d'Air France aurait amené les syndicalistes d'Elf et de nombreux grévistes tout droit en prison. Mais notre détermination et notre unité ont fait plier l'inflexible Jaffré (qui ne s'en est pas remis). Une victoire sociale unique dans les annales, menée par des « voyous » selon la définition actuelle de l'action syndicale du Premier Ministre. La lutte sociale demande beaucoup de courage aux syndicalistes qui sont devant et aux grévistes qui se battent. En France, nombre d'entre eux, sanctionnés durement pour des faits mineurs devaient bénéficier de l'amnistie présidentielle. Ils l'attendent toujours... Les voyous sont ceux qui s'enrichissent sur le dos des travailleurs et des chômeurs. Leur violence, qui exclue 6 millions de sans emplois, qui brise des milliers de vies est sans commune mesure avec une bousculade de Directeurs et une chemise arrachée.

Michel Aguer, Lescar le 06/10/2015

## 120e anniversaire de la CGT

*« Si le syndicalisme était à réinventer, il se donnerait l'ambition de devenir une Confédération générale du travail ! Or, celle-ci existe depuis 120 ans. Elle est toujours jeune des espoirs d'émancipation qui l'ont fait naître et grandir toutes ces années. À nous de leur donner corps pour les 120 ans qui viennent. »*

De nombreuses initiatives ont marqué les 120 ans de la CGT, née à Limoges en 1895. Notamment une rando cyclo de 120 km avec 1600 m de dénivelé autour de Limoges le 14 octobre, dont le départ a été donné par Raymond Poulidor en présence de Philippe Martinez et de Bernard Thibaut. Le Département 64 était représenté par Michel et Gisèle Aguer.



## Carnet

**Deux camarades nous ont quitté  
au mois d'octobre**

### **Pierrot Delbushaye**

C'était un garçon très attachant. Son humour, sa joie de vivre et ses réparties parfois cinglantes traduisaient une personnalité bien affirmée. Toute la vie de Pierrot a été marquée par l'engagement social, de la CGT à l'ACO où il avait pris dernièrement des responsabilités. Il était membre de la CE des retraités. Poète et musicien, il animait souvent des soirées inoubliables. Il va nous manquer.

### **Robert Mesplé**

Robert a fait partie de pionniers qui ont monté la CGT à la SNPA dans les années 60. Il a été Secrétaire du CCE et Président de la Caisse de la SSM de St Gaudens pendant de nombreuses années. Il a été également Maire de Burosse Mendousse pendant 12 ans ou il a fini ses jours avec sa femme. Il était passionné de culture et de littérature.